



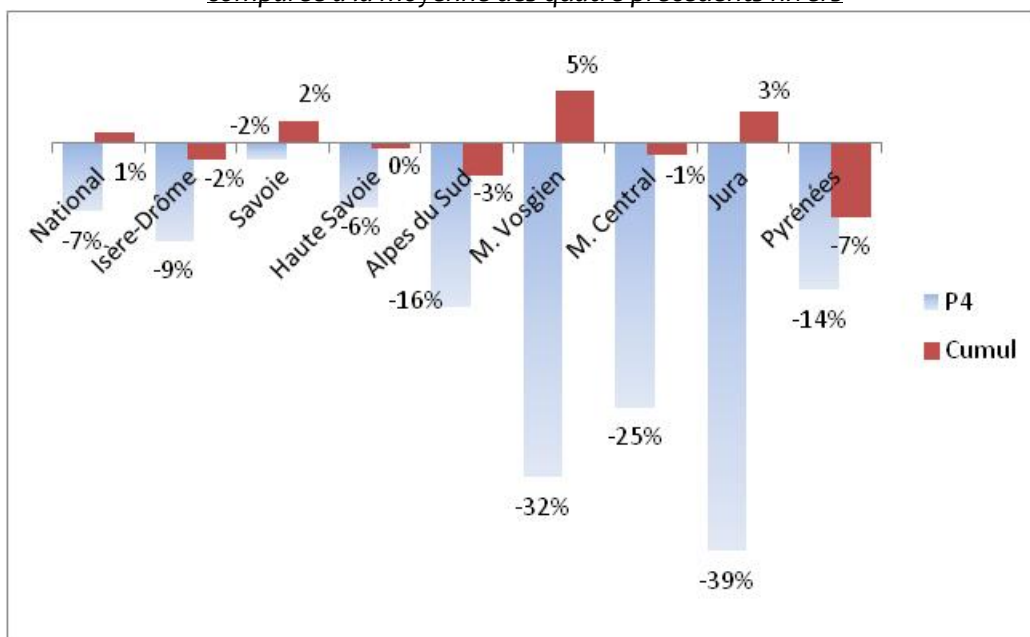
Le 16 avril 2012

NOTE DE CONJONCTURE

Une période inter-vacances pénalisée par le calendrier scolaire

La période inter-vacances qui s'est achevée cette année avec le week-end de Pâques (7-8-9 avril) aura connu sur les domaines skiabiles une fréquentation inférieure de 7 % à la moyenne constatée pour cette même période les 4 saisons précédentes. Elle aura été marquée par des températures très douces en journée qui ont mis à rude épreuve un manteau neigeux moins bien préparé cette année du fait des conditions dans lesquelles s'est déroulé le début de saison. On reste cependant, pour cette période d'inter-vacances, nettement au-dessus de l'an passé où elle avait été catastrophique (+20 % en fréquentation par rapport à l'an passé pour cette période).

Fréquentation pour la période d'inter-vacances et en cumul depuis le début de la saison comparée à la moyenne des quatre précédents hivers



Les quatre semaines comprises entre les vacances d'hiver et les vacances de Pâques représentent globalement 11% de la fréquentation hivernale totale. Dans le Massif Vosgien, le Massif Central et le Jura, où cette période est cette année très en dessous de la moyenne des quatre hivers précédents, l'activité à ces dates ne constitue pas une part importante de l'activité totale et est traditionnellement soumise à une grande variabilité.

Un calendrier scolaire défavorable

Du fait des 6 semaines qui séparaient cette année encore les vacances de Noël de celles d'hiver, la période d'inter-vacances a partiellement débordé sur le mois d'avril (défavorable) et les vacances de Pâques se dérouleront en grande partie en dehors de la période d'ouverture de certaines stations, en particulier celles de basse ou moyenne altitude.

Il faut noter que cette situation sera encore aggravée l'an prochain (début des vacances de Pâques le 13 avril 2013) du fait de la place de Noël d'une part, et d'une période de 6 semaines entre les vacances de Noël et celles d'hiver (comme cette année) d'autre part.

L'an passé, nos efforts pour faire modifier le calendrier 2012/2013 conjointement avec l'ensemble des élus du monde touristique n'ont pas abouti (ANMSM, ANEM, ANEL, ANMSCCT). Il faudra redoubler de vigilance après les échéances électorales de 2012 pour la publication du calendrier 2013-2015 attendu cet été.

Nivalliance, la solidarité entre domaines skiables

Malgré une saison globalement bonne pour le plus grand nombre, des entreprises de domaines skiables vont vraisemblablement recourir à Nivalliance, notre assurance mutualisée des aléas d'exploitation. C'est dans les Alpes Maritimes, les Alpes de Haute-Provence, le Sud du Massif Central, et parfois dans le Massif Vosgien et dans les Pyrénées, que l'on trouve certaines stations en difficulté cette année.

Dans ces zones géographiques, les domaines skiables peu ou pas équipés en neige de culture n'ont généralement pas été en capacité d'assurer l'attractivité touristique principale des stations – la glisse – qui demeure la condition « sine qua non » de l'activité et de l'emploi pour l'ensemble des acteurs du tourisme de montagne (commerçants, hébergeurs, moniteurs, etc.).



Les opérateurs de domaines skiables adhérents répondent de façon hebdomadaire à une enquête sur les paramètres de leur activité auprès de Domaines Skiables de France.

Les chiffres de la présente note sont établis sur la base d'un panel représentatif de 87 opérateurs ayant répondu toutes les semaines pour la saison en cours et la saison passée, et de 68 opérateurs ayant répondu toutes les semaines pour la saison en cours et les quatre saisons précédentes.

Pour se rapporter à la moyenne des quatre dernières saisons dans les massifs où la saison continue, nous avons corrigé pour les chiffres de la période inter-vacances (« P2 ») de cette année et de l'année dernière, en neutralisant la 6e semaine qu'elle comportait, tandis que les années précédentes elle n'en comportait que 5. Cette règle a été appliquée à tous les massifs excepté le Massif Vosgien, le Jura et le Massif Central, où plus aucune station n'est désormais ouverte.

Contact :
Laurent Reynaud
Délégué Général
DOMAINES SKIABLES DE FRANCE
Tél. : 04.79.26.60.70

l.reynaud@domaines-skiables.fr



www.domaines-skiables.fr